



Avec FORCE OUVRIERE, nous poursuivons la Confédération Générale du Travail depuis 130 ans !

Paris, le 23 septembre 2025

Le 23 septembre 1895, à Limoges, s'est tenu le congrès constitutif de la Confédération Générale du Travail (CGT). Ce moment fondateur marque la naissance du syndicalisme confédéré en France. C'est notre histoire. Car comme l'ont proclamé les fondateurs de la CGT-FO en 1948 : « *Nous continuons la CGT* »

Ce principe a été solennellement affirmé par les délégués du XXXIII^e congrès national de la CGT, devenu le 1^{er} congrès de la CGT-FO. Lors de ce congrès, Robert Bothereau, premier Secrétaire général de la CGT-FO, rappelait avec force que ce qui avait conduit à la rupture était une exigence non négociable : l'indépendance syndicale.

« Pour nous, anciens confédérés, anciens minoritaires de la CGT, pour nous syndicalistes Force Ouvrière, le syndicalisme est une fin en soi. Pour nous, le mouvement syndical doit se déterminer lui-même, et se déterminer lui seul, en dehors de toute influence politique et jamais pour servir les intérêts d'un parti politique. Pour d'autres, pour ceux que nous avons quittés, le mouvement syndical est un moyen, ce n'est pas une fin. Pour eux, ce doit être et ce ne peut être qu'un levier mis aux mains de leur parti politique. »

Cette farouche volonté de liberté était également partagée par la Fédération des Travaux Publics et des Transports, ancêtre de notre Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO). En 1948, la quasi-unanimité de ses syndicats donna mandat pour rejoindre la construction d'un syndicalisme libre et indépendant conscients que l'émancipation des travailleurs ne sera que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Roger Lapeyre, alors secrétaire fédéral, exprimait avec clarté la portée de ce choix : « [...] *sous l'Occupation, la première mesure du gouvernement de Vichy a été de dissoudre les syndicats et de permettre les associations professionnelles. Il est facile de comprendre pourquoi. Alors que l'association strictement professionnelle se cantonne à la défense d'intérêts catégoriels, le syndicat se joint à d'autres pour former une fédération et une confédération. Se sentir solidaire des autres travailleurs, se défendre, mais compter avec les intérêts légitimes de son voisin, apercevoir que le travail, qui devrait avoir la meilleure place dans la hiérarchie sociale, est souvent bafoué, donne une "âme" au mouvement syndical. De tels sentiments n'existent pas dans la défense "strictement professionnelle", laquelle, essentiellement corporative, est trop souvent égoïste.* »

130 ans plus tard, nous restons les héritiers de cet engagement. Unis à ceux qui nous ont précédés et à ceux qui nous suivront, nous restons fidèles aux principes fondateurs de la Confédération Générale du Travail. L'indépendance reste un combat permanent aujourd'hui encore.

Vive la liberté ! Vive l'indépendance !

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr



www.feetsfo.fr



01 44 83 86 20

